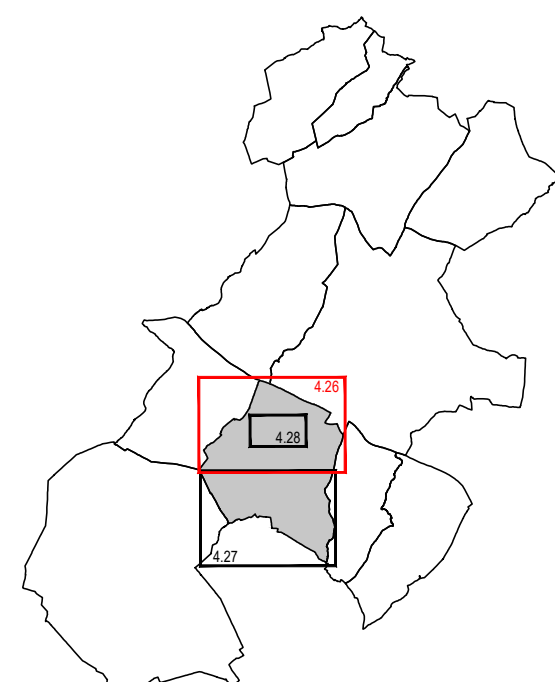




PLAN DE ZONAGE
Poilly-lez-Gien
Nord

Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	20 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Modification N°1	05 avril 2022
Mises à jour	10 janvier 2020, 28 août 2020, 2 décembre 2022, 19 juin 2023
Modification simplifiée N°2	12 mai 2023

MEDEXPERT sas - 1, rue Napier - 45100 Villandour

Légende :	
	Limite des zones
	Espace boisé classé à conserver ou à créer
	Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
	Secteur délimité au titre de l'article L 151-34 2° du code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
	Servitude au titre de l'article L 151-41 5° du code de l'urbanisme
	Secteur délimité au titre de l'article R 151-37 du code de l'urbanisme
	Limite administrative
Éléments du paysage à préserver	
Patrimoine architectural :	
	Bâtiment remarquable
	Croix
	Fontaine
	Lavoir
	Moulin
	Monument
Patrimoine naturel :	
	Haie
	Arbre
	Alignement d'arbres
	Espace arboré
	Parc
	Espace humide
	Étang

Poilly-lez-Gien - Le bourg